

AVIS CESEC N°2019-01¹

Relatif au

Financement au titre du FEDER 2014-2020 de la plateforme des données publiques ouvertes data.corsica

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine 19 décembre par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur *le financement au titre du FEDER 2014-2020 de la plateforme des données publiques ouvertes data.corsica* ;

Sur rapport de Madame NICOLAI Louise pour la commission « Développement économique, tourisme, affaires sociales, emploi et prospective » ;

**Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse,
Réuni en séance plénière le 29 janvier à Bastia,**

Prononce l'avis suivant

L'objectif d'OPENDATA CORSICA est de rendre disponible auprès du plus grand nombre les données publiques produites par les services, directions, agences et offices de la Collectivité de Corse et d'autres institutions publiques insulaires. Cette plateforme permet de stimuler la réutilisation de ces données, par des développeurs, des chercheurs, des cabinets d'études afin d'initier un véritable processus d'innovation ouverte sur l'île.

Cette démarche s'est concrétisée en 2014 par le lancement du portail open data/Corsica auquel est interfacée la plateforme des données publiques ouvertes de la Collectivité de Corse data/Corsica (délibération n° 1406643 CE du 3 avril 2014).

La plateforme data/Corsica propose à ce jour, plus de 400 jeux de données accessibles en téléchargement ou via des interfaces de programmation à destination des développeurs et qui sont produits par une dizaine de producteurs et couvrant plus de 15 thématiques illustrées. Ce bilan place la Collectivité de Corse parmi les collectivités les plus dynamiques en termes d'ouverture des données publiques.

¹ Nbre de votants 44
Adopté à l'unanimité

Le financement est prévu comme suit : Coût total de l'opération (HT Période 2016 - 2020) de 155 000€, réparti à 50%, par un financement du FEDER de 77 500 € et un autofinancement à 50 % par la CDC également à hauteur de 77 500 €. Il est proposé en approuvant ce rapport, d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à déposer une demande de subvention d'un montant de 77 500 € au titre du programme opérationnel FEDER FSE 2014-2020.

Le CESEC émet l'avis suivant

Le CESEC émet un avis favorable au rapport sur le financement, au titre du FEDER 2014-2020, de la Plateforme des données publiques ouvertes DATA.CORSICA.

Le Président du CESEC,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Paul SCAGLIA